

Déclaration liminaire au CTL du 30 juin 2015

Monsieur le président,

Solidaires Finances Publiques réaffirme, à l'occasion de ce CTL, sa totale opposition aux politiques menées par le gouvernement tant en matière économique que sociale.

La politique de rigueur budgétaire imposée n'a pour conséquence qu'un ralentissement massif de la croissance, un chômage exponentiel et une perte de pouvoir d'achat des salariés du public et du privé. Les exemples de politique d'austérité qui ont frappé avec la plus extrême brutalité la Grèce et l'Espagne confortent notre combat contre de telles pratiques.

Qu'est ce que l'humain aujourd'hui ? Rien, une simple variable d'ajustement du monde de la finance.

Comment, dans cette société, peut-on privilégier les profits financiers et laisser mourir de faim ou vivre dans la précarité toute une frange de la population ?

Sous couvert d'une meilleure gestion des deniers publics, qui n'est pas contestable en soi, le gouvernement agit sans discernement.

La Direction Générale des Finances Publiques en est le plus bel exemple. Alors que le déficit n'est pas maîtrisé et que la dette s'accroît inexorablement par le manque de rentrée budgétaire, l'évasion fiscale annuelle se situe au-delà des 80 milliards d'€.

Solidaires Finances Publiques avait avancé cet ordre de grandeur depuis plusieurs années sans trouver d'échos. Aujourd'hui, cette analyse est largement admise dans le débat public. Pour faire face à la fraude fiscale, la seule réponse gouvernementale est la poursuite des suppressions d'emplois à la DGFIP (-20 % des effectifs depuis 2002).

Derrière les grands mots et les belles phrases, aucun moyen n'est mis en oeuvre, pire, la déliquescence est amorcée. Arrêtons de se moquer du monde ! Quel constat peut-on dresser ? Des agents de plus en plus démotivés, des citoyens sur lesquels on fait peser la pression fiscale au détriment de ceux qui profitent du système et échappent à l'impôt. Tout cela est inadmissible. Solidaires Finances Publiques exige l'arrêt des suppressions d'emplois, le renforcement du maillage territorial. Les agents exigent une autre politique et une autre conception du service public à la DGFIP.

Notre rôle est au cœur de l'action publique, il est à la fois budgétaire mais aussi social. Le service public à travers son rôle social a plus que jamais un sens aujourd'hui. La proximité des services crée des liens entre les citoyens. Il n'y a rien de pire pour la démocratie que des zones laissées en déshérence, abandonnées de tous. La remise en cause des missions et leur mutualisation à outrance sont dangereuses. Une proximité dématérialisée et dépersonnalisée, c'est l'abandon de territoires et un service public ne survivant que de nom. Les restructurations en cours ne vont pas dans le sens de l'intérêt général. Le service public, c'est l'assurance d'un service régulier, sans retard, et sans discontinuité pour les usagers et les partenaires locaux. Le résultat annoncé est l'inégalité entre territoires urbains et ruraux ou semi-urbains. La réforme territoriale et la mise en place des nouvelles régions ne feront qu'accentuer ces inégalités.

Les agents de la DGFIP, conscients de ces problèmes, sont aujourd'hui à bout. Le mal-être en est la conséquence. Le diktat du faire toujours plus avec toujours moins n'est pas neutre

psychologiquement, il est dévastateur. Les conditions de vie au travail se détériorent au quotidien pour l'ensemble des agents et des chefs de service.

Et que dire de la reconnaissance du travail effectué. Les plans de qualification sont sacrifiés d'année en année, et cela impacte aussi bien les changements de corps que de grade. La reconnaissance du travail des agents passe aussi par leur évaluation. Comme chaque année, Solidaires Finances Publiques rappelle son opposition à un système d'évaluation individuelle néfaste qui conduit inéluctablement à la mise en compétition des agents. L'individualisation des objectifs et la disparité des avancements sont facteurs de dégradation des conditions de vie au travail. Concernant les documents fournis ce jour, nous renouvelons notre demande de voir apparaître :

- le capital des réductions par grade avant CAPL
- les réductions accordées à l'issue des CAPL
- les réductions non distribuées à l'issue des CAPL.

En outre, nous réaffirmons notre opposition à la procédure du recours hiérarchique, étape supplémentaire qui vide la CAPL de sa substance et décourage les agents de réclamer à être rétablis dans leur bon droit.

Si la Direction Générale veut réellement prendre en compte le mal être des agents, dont elle est la seule responsable, elle doit reconnaître la valeur de tous les agents.

Dans un même temps, elle doit cesser sa politique de restructuration à l'emporte-pièce.

La prochaine étape de ces réformes sera la retenue à la source, qui définitivement n'est pas une réforme fiscale.

Le taux de recouvrement français spontané est élevé et c'est l'un des meilleurs comparativement aux autres pays : il s'élève déjà à 98,5 % environ (98,64 % en 2012), sachant que les taux de recouvrement vont de 95 à 99 % dans les pays européens et les pays de l'OCDE.

Le taux de recouvrement de l'impôt sur les revenus concernés par la retenue à la source (salaires, pensions notamment) plafonne, il ne peut plus progresser : ces revenus visés sont déjà les mieux recouvrés et les mieux contrôlés.

En réalité, le taux de recouvrement ne pourrait donc que baisser, ce qui signifie clairement des pertes budgétaires pour l'État. Le risque existe que les montants prélevés à la source ne soient pas intégralement reversés par les employeurs. Le cas de la TVA, collectée par les entreprises puis reversée à l'État, montre que certaines entreprises négligentes, indélicates voire fraudeuses ne reversent pas l'intégralité des montants collectés. Il en serait inévitablement de même pour l'impôt sur le revenu prélevé à la source.

La retenue à la source fera oublier aux contribuables qu'ils paient l'impôt. Combien connaissent aujourd'hui le montant de leurs cotisations sociales et le montant global de la TVA qu'ils paient à l'année... ? Moins l'impôt est transparent, plus il est susceptible d'augmenter sans que son poids réel soit identifié.

Sous prétexte de pseudo simplicité et de pseudo réduction de la masse salariale, la retenue à la source n'est en fait qu'un alignement de plus sur l'Union Européenne qui vise à gommer toutes les spécificités résultant d'une histoire et de luttes sociales et à uniformiser les états membres. Pour Solidaires Finances Publiques, l'urgence sociale et économique n'est pas de se lancer dans un nouveau mécano, mais bien de lutter contre la fraude fiscale en se donnant les moyens d'une véritable action publique et d'en maîtriser le recouvrement par les services de l'État.

La priorité est ailleurs. Dans une période marquée par un réel mécontentement devant l'injustice fiscale et les effets de la crise, la priorité absolue reste plus que jamais celle d'une vraie réforme fiscale pour rendre l'impôt sur le revenu plus simple, plus stable et plus juste.

